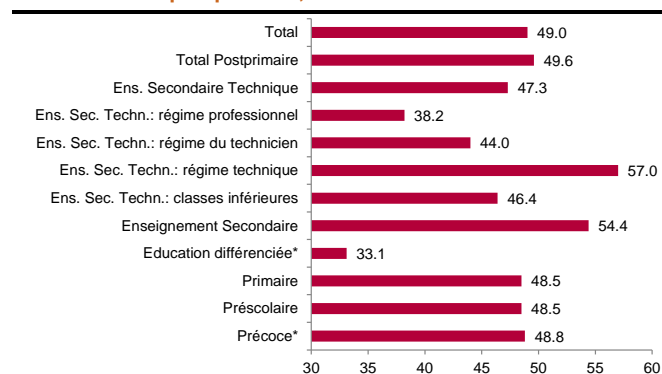


À l'occasion de la journée internationale de la femme célébrée le 8 mars, le STATEC se penche sur la situation des femmes dans le domaine de l'éducation. Les filles et jeunes femmes sont aujourd'hui majoritaires dans l'enseignement secondaire « classique » (54%) et les études supérieures (53%), où elles représentent même $\frac{3}{4}$ des étudiants dans certains domaines d'études comme p.ex. les sciences de l'éducation, avec comme conséquence une féminisation importante du monde scolaire. Chez les jeunes, le pourcentage de femmes ayant atteint un niveau d'éducation tertiaire dépasse celui des hommes. Pour les femmes, le niveau d'études a un impact plus important sur le taux d'emploi et le taux de chômage. Toutefois, parmi les diplômés du tertiaire, le salaire moyen des hommes reste largement supérieur à celui des femmes. Au niveau de la formation tout au long de la vie, les femmes sont aussi actives que les hommes, même si des différences existent.

Les filles dominent dans le secondaire « classique » et le régime technique

Graphique 1: Pourcentage de filles dans l'enseignement fondamental et postprimaire, 2013/14



Source : Ministère de l'Éducation nationale (Écoles publiques et privées suivant les programmes officiels ; pour les autres écoles : 48.4%) ; * 2012/13

Dans l'enseignement fondamental (voir graphique 1), la proportion d'élèves féminins est égale à la proportion de filles dans la classe d'âge correspondante de la population (soit un peu moins de 49%). Au sein de l'enseignement postprimaire par contre, la situation diffère en fonction des ordres d'enseignement : alors

qu'on ne compte que 38% d'élèves féminins dans le régime professionnel et 44% dans le régime du technicien, les filles sont majoritaires dans le régime technique de l'EST (57%) et dans l'enseignement secondaire (dit « classique ») (54%). Au total, pour le postprimaire, un peu plus de 49% des élèves sont des filles¹, ce qui correspond à la moyenne européenne. À remarquer aussi que les filles ne constituent qu' $\frac{1}{3}$ des élèves dans l'éducation différenciée. Le choix des voies de formation reste traditionnel : les filles sont surreprésentées dans les sections linguistiques, artistiques, administratives, hôtelières, les professions de santé et sociales, mais sous-représentées dans les sections mathématiques, de technique générale, agricole, électrotechnique, le génie civil, l'informatique, la mécanique. Les filles présentent des taux de réussite supérieurs aux garçons dans la quasi-totalité des sections et divisions². En 2013, 58% des diplômes de fin d'études secondaires et 59% des diplômes de fin d'études secondaires techniques sont délivrés à des filles. Selon l'enquête PISA 2012, les filles sont (à 15 ans) plus performantes que les garçons en lecture mais moins performantes en sciences et en mathématiques³.

Les étudiantes sont majoritaires dans les sciences humaines, tandis que les sciences et technologies restent plutôt « masculines »

Au niveau de l'éducation tertiaire dispensée à Luxembourg, on constate, comme dans tous les pays de l'Union Européenne (à l'exception de la Grèce), que les étudiantes sont majoritaires. À l'Université de Luxembourg, elles représentent 51% des effectifs. Il convient toutefois d'observer que certaines facultés sont plus « féminines » que d'autres. Ainsi, $\frac{2}{3}$ des étudiants sont de sexe féminin au sein de la faculté des lettres, des sciences humaines, des arts et des sciences de l'éducation, contre 48% pour la faculté de droit, d'économie et de finance, et seulement 29% pour la faculté des sciences, de la technologie et de la communication. Dans les formations BTS (Brevets de techni-

¹ en 1960, elles ne représentaient que 36% des effectifs (cf. [L'évolution de l'enseignement depuis 1960](#), STATEC, 09/2012)

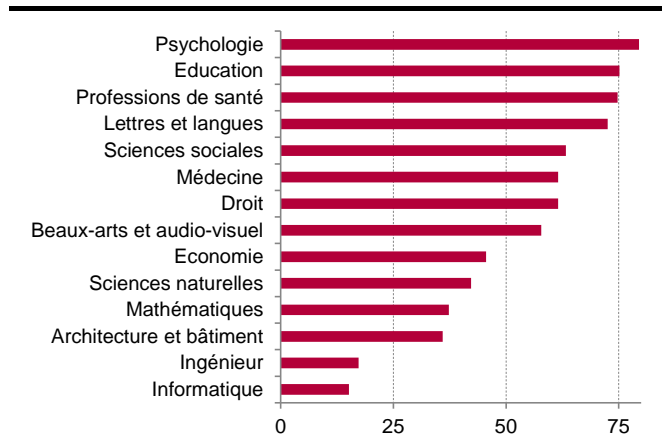
² Pour plus de détails, voir les publications du MENJE : [EST](#) ; [ES](#) ; [Diplômes](#)

³ Les écarts en mathématiques et en sciences figurent parmi les plus importants de l'OCDE ; cf. [Rapport national PISA 2012](#) (chap. 3.2)

rien supérieur), les jeunes femmes constituent même 64% des étudiants.

Puisque la plupart des étudiants « luxembourgeois » font leurs études à l'étranger, il convient toutefois de regarder au-delà de l'Université du Luxembourg. Ceci est possible grâce aux données relatives aux aides financières accordées aux étudiants (résidents ou enfants de frontaliers) par l'État luxembourgeois. Il en ressort qu'au total 53% des étudiants sont des jeunes femmes. Les domaines dans lesquels les femmes sont largement majoritaires (voir graphique 2) sont la psychologie (80%), les sciences de l'éducation et les professions de santé (75%), ainsi que les lettres et les langues (73%). Les domaines présentant le moins de femmes parmi les étudiants sont l'informatique (15%) et les études d'ingénieur (17%). En cela, le Grand-Duché ne se distingue guère de la plupart des pays européens. À noter toutefois que sur 100 étudiantes, 18 choisissent des études d'économie. Ce domaine reste ainsi le choix le plus fréquent parmi les femmes (comme d'ailleurs parmi les hommes), devant les professions de santé (12), l'éducation (10) et le droit (8).

Graphique 2 : Pourcentage de femmes parmi les étudiants, par domaines d'études (sélection), 2013/14



Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Étudiants ayant bénéficié d'une aide financière de l'État

Avec 52% des étudiants « à » Luxembourg et 53% des étudiants « de » Luxembourg, le pourcentage de femmes se situe légèrement en-dessous de celui de l'Union Européenne (55%) mais se trouve à l'intérieur de la fourchette formée par nos pays voisins (56% en Belgique ; 55% en France et 50% en Allemagne).

Les filles sont moins touchées par le phénomène du décrochage scolaire

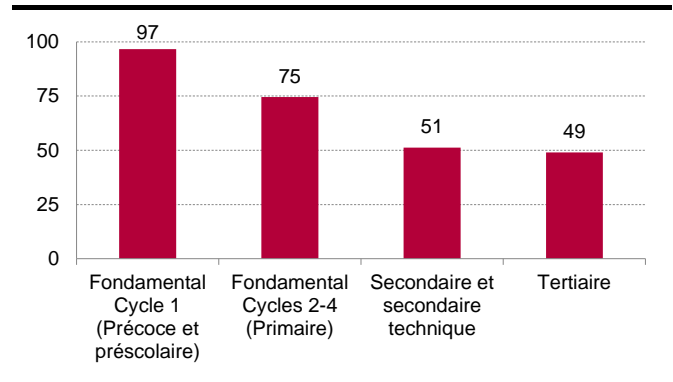
Bien que moins inquiétant que dans d'autres pays européens, le phénomène des jeunes quittant l'enseignement de manière prématurée n'épargne pas le Luxembourg. Dans ce domaine, les filles sont moins touchées dans notre pays que les garçons. Ce constat peut être illustré par deux indicateurs. Premièrement, le taux des jeunes entre 15 et 24 ans qui ne sont ni en emploi ni en éducation ou en formation (les

« NEETs »). Si au début des années 2000, ce taux avait été sensiblement plus élevé pour les filles, les taux des deux sexes se sont rapprochés ces dernières années, et en 2013, il est même plus élevé pour les garçons (5.9%) que pour les filles (4.0%). Un deuxième indicateur illustrant ce phénomène, c'est le taux des jeunes entre 18 et 24 ans ayant quitté l'enseignement sans avoir obtenu de diplôme de niveau secondaire supérieur (les « early leavers »). Au niveau de cet indicateur également, l'évolution au cours de la dernière décennie a été plus favorable pour les filles. Pour 2012, il est de 5.5% pour les filles et de 10.7% pour les garçons.

Un monde scolaire largement féminisé

Nous avons vu plus haut que les études du domaine éducatif sont plus souvent choisies par des femmes que par des hommes. Il en résulte une féminisation du monde scolaire (voir graphique 3). L'éducation précoce et préscolaire est quasi-exclusivement entre les mains de femmes (97%), alors que dans les cycles 2-4 de l'enseignement fondamental (ex-« primaire »), $\frac{3}{4}$ des enseignants sont des femmes. Dans l'enseignement secondaire et secondaire technique, la barre des 50% de femmes est dépassée ; le personnel académique dans le tertiaire est composé de manière quasi-paritaire. La féminisation de l'enseignement reste encore moins prononcée que dans nos trois pays voisins, où l'on compte plus de 80% de femmes dans le primaire et autour de 60% dans le secondaire. Ce n'est que dans le tertiaire que le Luxembourg présente un taux de femmes supérieur à celui de ses voisins.

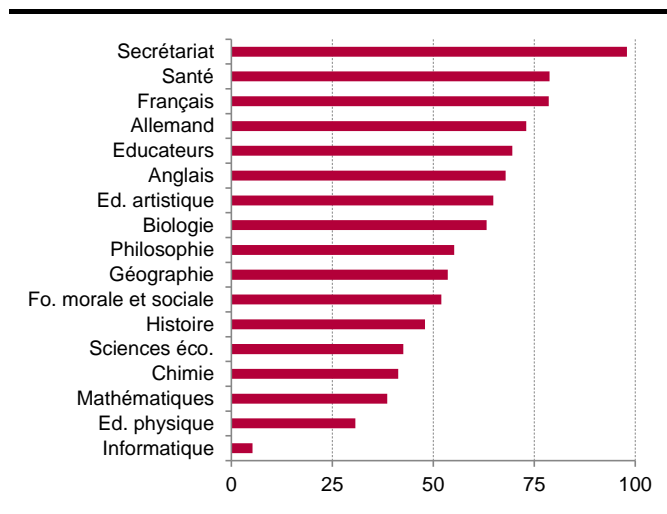
Graphique 3 : Pourcentage d'enseignants féminins, 2012/13



Source : Ministère de l'Éducation nationale ; Eurostat

La part de femmes dans le corps enseignant du postprimaire varie dans une large mesure en fonction de la tranche d'âge : si parmi les enseignants âgés de plus de 50 ans, 60% sont des hommes, chez les moins de 30 ans, au contraire, $\frac{2}{3}$ sont des femmes. Certaines branches, comme p.ex. le secrétariat, la santé, mais aussi les langues, l'éducation artistique et la biologie sont majoritairement enseignées par des femmes (voir graphique 4). Dans d'autres domaines, les femmes ne sont que faiblement représentées parmi les enseignants : l'informatique (5%), l'éducation physique (31%), ou encore les mathématiques (39%).

Graphique 4 : Pourcentage d'enseignantes dans l'enseignement secondaire et secondaire technique, par branche (sélection), 2012/13

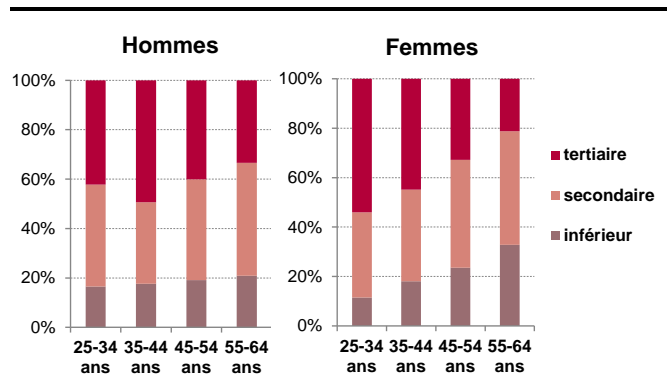


Source : Ministère de l'Éducation nationale

Le niveau d'éducation des jeunes femmes dépasse celui des jeunes hommes

Le niveau d'éducation atteint par la population est en train de s'élever au Luxembourg comme partout en Europe. À côté des effets de la prolongation des études des jeunes résidents, le phénomène est aussi renforcé dans notre pays par une immigration hautement qualifiée. En matière de niveau d'éducation, la différence entre les classes d'âge est encore plus accentuée chez les femmes que chez les hommes (voir graphique 5). Ainsi, si dans l'ensemble de la population de 25 à 64 ans, le pourcentage de diplômés du tertiaire est de 42% pour les hommes et de 39% pour les femmes, ce taux est plus élevé chez les jeunes femmes (de 25 à 34 ans) que chez les jeunes hommes (54% contre 42%).

Graphique 5 : Niveau d'éducation atteint, en pourcentage de la population, par classe d'âge et par sexe, Luxembourg, 2013

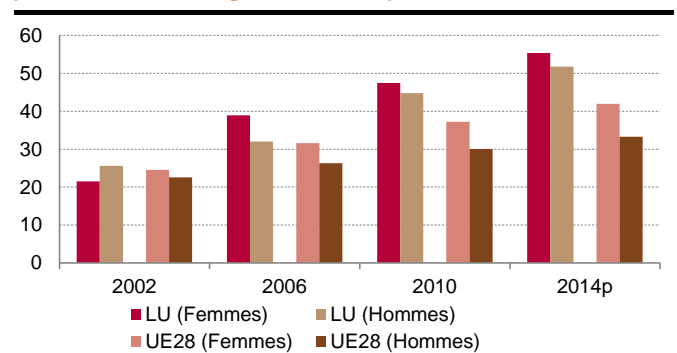


Source : STATEC (Enquête sur les forces de travail EFT) ; « inférieur » = niveau primaire ou secondaire inférieur (ISCED 0-2) ; « secondaire » = diplômé du secondaire ou du post-secondaire non tertiaire (ISCED 3-4) ; « tertiaire » = diplômé du tertiaire (ISCED 5 ou plus)

En prenant comme référence l'indicateur européen qu'est le pourcentage de personnes de 30 à 34 ans ayant atteint un niveau d'éducation tertiaire (voir graphique 6), on constate que depuis 2002, ce pourcentage a augmenté bien plus rapidement chez les

femmes que chez les hommes, aussi bien à Luxembourg que dans l'Union européenne. Dans presque tous les pays de l'UE, le pourcentage de jeunes femmes diplômées du tertiaire dépasse en effet aujourd'hui celui des jeunes hommes. Toutefois, l'écart entre les deux sexes varie fortement d'un pays à l'autre. Ainsi p.ex., en 2014, l'écart en faveur des femmes est de 4 points de pourcentage à Luxembourg, contre 9 en France et en moyenne européenne, 13 en Belgique, 16 au Portugal et même plus de 20 en Slovénie, en Lettonie et en Estonie.

Graphique 6 : Personnes ayant atteint un niveau d'éducation tertiaire, en pourcentage de la population âgée de 30 à 34 ans, par sexe, Luxembourg et Union Européenne

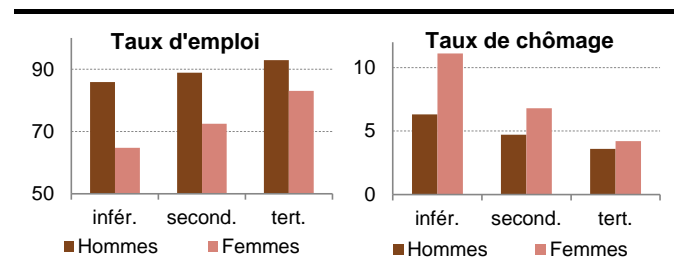


Source : STATEC (EFT) ; Eurostat ; 2014p : données provisoires

Taux d'emploi et de chômage : plus fortement liés au niveau d'éducation chez les femmes

Après avoir relevé que les jeunes femmes sont plus diplômées que les jeunes hommes, on peut se demander ce qu'un tel bonus éducatif apporte aux femmes en termes d'emploi et de salaire. On peut constater (voir graphique 7) que le taux d'emploi est lié positivement au niveau d'éducation, et que cet effet est plus fort chez les femmes que chez les hommes. À remarquer toutefois qu'au Luxembourg, le taux d'emploi chez les femmes peu diplômées est très élevé (65%) par rapport à la moyenne européenne (50%). Par contre, il est de 83% pour les femmes diplômées du tertiaire, aussi bien au Luxembourg qu'en moyenne européenne.

Graphique 7 : Taux d'emploi et taux de chômage des 25-54 ans, par niveau d'éducation atteint et par sexe, Luxembourg, 2013



Source : STATEC (EFT) ; définition des niveaux d'éducation : voir graphique 5

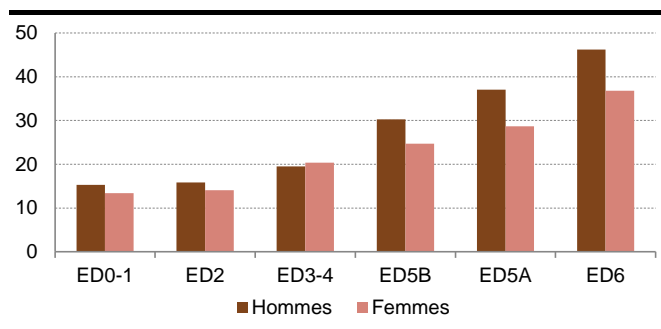
En ce qui concerne le taux de chômage, le lien avec le niveau d'éducation est également plus fort chez les femmes que chez les hommes : le taux de chômage est en effet de 11% pour les femmes ayant un niveau

d'éducation inférieur et seulement de 4% pour celles qui possèdent un diplôme de niveau tertiaire. Chez les hommes, les taux respectifs sont de 6% et de 4%.

Les femmes diplômées du secondaire gagnent plus que leurs collègues masculins ; pour les diplômées du tertiaire, c'est l'inverse

Le salaire horaire moyen est fortement lié au niveau d'éducation (voir graphique 8). Pour les hommes, le salaire moyen d'un diplômé de niveau 6 (second degré de l'enseignement tertiaire) est 3 fois celui d'un diplômé de niveau primaire. Pour les femmes, cette progression des salaires est également importante, quoi qu'un peu moindre (2.7 fois). Si l'on compare le salaire horaire moyen selon le sexe pour un niveau d'éducation donné, on constate que la différence en défaveur des femmes (« Gender Pay Gap »⁴) est de l'ordre de 11 à 12% pour les personnes n'ayant pas atteint un diplôme de niveau secondaire supérieur (de 16 à 18% en moyenne européenne). Pour les diplômés du secondaire supérieur, la différence penche légèrement (-4%) en faveur des femmes. Ceci est certainement lié au type de diplômes secondaires obtenus par les femmes (voir plus haut). Pour les diplômés du tertiaire toutefois, le salaire moyen des femmes est inférieur à celui des hommes de près de 20%. En moyenne européenne, la différence est encore plus marquée à ce niveau (entre 21 et 27%).

Graphique 8 : Salaire horaire moyen en EUR, par niveau d'éducation, par sexe, Luxembourg, 2010



Source : STATEC (Enquête sur la structure des salaires) ; entreprises de 10 salariés ou plus ; secteurs de l'industrie et des services (hors secteur public) ; Classification ISCED97 : ED0-1 : maximum niveau primaire ; ED2 : secondaire inférieur ; ED3-4 : secondaire supérieur ou post-secondaire non tertiaire ; ED5B : niveau tertiaire, premier degré à orientation professionnelle ; ED5A : idem, à orientation académique ; ED6 : niveau tertiaire, second degré

Formation tout au long de la vie : les femmes aussi actives que les hommes

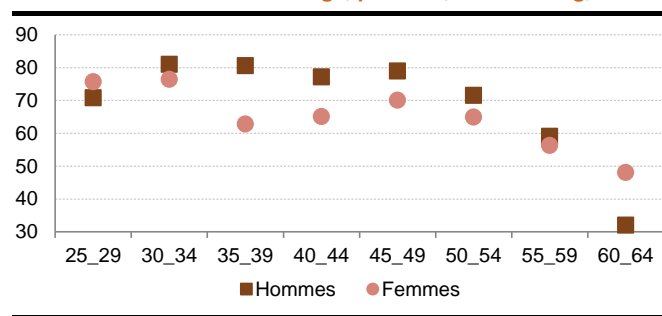
Les femmes sont aussi actives que les hommes lorsqu'il s'agit de la formation tout au long de la vie. En 2013, 15% des femmes résidentes affirment avoir participé à une formation continue au cours des dernières 4 semaines, contre 14% des hommes⁵. L'enquête sur l'éducation des adultes⁶ conclut pour 2012 que 67%

⁴ Gender pay gap = différence, non ajustée, entre le salaire moyen des hommes et celui des femmes, en % du salaire moyen des hommes

⁵ STATEC - EFT (Enquête sur les forces de travail)

des femmes et 69% des hommes ont participé à au moins une activité d'éducation non formelle au cours de l'année. Quant au type de formations suivies, 73% des femmes et 85% des hommes indiquent qu'au moins une de leurs formations a été liée au travail, l'écart étant la conséquence logique du taux d'activité économique plus faible des femmes. Il est intéressant aussi de voir que le taux de participation aux formations continues évolue différemment en fonction de l'âge chez les femmes et chez les hommes (voir graphique 9). C'est surtout entre 35 et 44 ans que les femmes participent sensiblement moins à la formation continue que les hommes, alors que chez les moins de 30 ans et les plus de 60 ans, c'est l'inverse.

Graphique 9 : Taux de participation à des activités d'éducation non formelle en fonction de l'âge, par sexe, Luxembourg, 2012



Source : STATEC (Enquête sur l'éducation des adultes AES2012)

En ce qui concerne la formation continue strictement professionnelle, l'enquête sur la formation professionnelle continue dans les entreprises de 2010 (CVTS)⁷ montre que 59% des salariés féminins ont bénéficié d'une formation au cours de l'année, soit exactement le même pourcentage que du côté des salariés masculins. Néanmoins, des différences apparaissent en fonction de la taille des entreprises : dans les petites et moyennes entreprises (< 250 salariés), le pourcentage de femmes ayant été formées est plus élevé, alors que dans les grandes firmes, le taux des hommes formés est plus élevé. De même, dans certains secteurs (comme le secteur financier), les hommes sont davantage formés, alors que dans d'autres, ce sont les femmes. Ces résultats sont confirmés dans les grandes lignes par les chiffres de l'Observatoire de la formation⁸, qui constate toutefois qu'en moyenne, les hommes bénéficient d'un nombre plus élevé de formations par an que les femmes (4.1 contre 3.4 en 2010).

⁶ cf. [Bulletin du STATEC 2013-1](#)

⁷ cf. [Bulletin du STATEC 2012-1](#)

⁸ cf. [Formastat – Pratiques de formation 2012](#), Observatoire de la formation, INFPC (formations cofinancées par l'État uniquement)

**Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg**

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135